

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 1 (1883)
Heft: [84]

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Bern, 8. Juni — Berne, le 8 Juin — Berna, li 8 Giugno

Publikationsorgan der eidgenössischen Departemente für Finanzen, Zoll und Handel

Organe de publicité des Départements fédéraux des Finances, des Péages et du Commerce

Organo di Pubblicità dei Dipartimenti federali per le Finanze, i Dazi ed il Commercio

Jährlicher Abonnementspreis Fr. 5. — Abonnements nehmen alle Postämter sowie die Expedition des *Schweiz. Handelsamtsblattes* in Bern entgegen.

Abonnement annuel Fr. 5. — On s'abonne auprès des bureaux de poste et à l'expédition de la *Feuille officielle suisse du commerce* à Berne.

Prezzo delle associazioni Fr. 5. — Associazioni presso gli uffici postali ed alla spedizione del *Foglio ufficiale svizzero di commercio* a Berna.

Handelsregister — Registre du Commerce — Registro di Commercio

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale

Es sind folgende Eintragungen gemacht worden: — Les inscriptions suivantes ont été faites: — Le iscrizioni seguenti furono fatte:

Kanton Zürich — Canton de Zurich — Cantone di Zurigo

1883. 7. April. Adolf Reimann von Zürich, wohnhaft in Regensburg, und Salomon Altorfer von Ossingen, wohnhaft in Hottingen, haben unter der Firma **Mech. Seidenzwirneri Regensburg** (Fabrique méc. de soie à coudre Regensburg) in Regensburg am 1. August 1880 eine Kollektivgesellschaft eingegangen.

7. April. Inhaber der Firma **Burkhard'sche Farbholtzmühle Albsrieden** in Albsrieden ist Karl Burkhard von Zürich, wohnhaft in Albsrieden. Natur des Geschäftes: Verarbeitung von Farbhölzern, Drogen, Gewürzen etc.

7. April. Inhaber der Firma **C. Akert** in Außersihl ist Konrad Akert von und in Außersihl. Natur des Geschäftes: Holzhandlung. Geschäftslokal: Zweierstraße 38.

7. April. Inhaber der Firma **Ph. J. Fiedler** in Zürich ist Philipp Julius Fiedler von Erlangen, Bayern, wohnhaft in Zürich. Natur des Geschäftes: Glacéhandschuh-Fabrikation. Geschäftslokal: Häringsgasse 19.

7. April. Inhaber der Firma **Th. Schröter** in Zürich ist Theodor Schröter von Freiberg, Sachsen, wohnhaft in Zürich. Natur des Geschäftes: Verlagsbuchhandlung. Geschäftslokal: Marktgasse 14.

7. April. Christian Sprecher, Moritz Sprecher und Theodor Sprecher, sämtlich von und in Hottingen, haben unter der Firma **Sprecher & Söhne** in Zürich eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche schon vor 1883 bestand. Natur des Geschäftes: Pianoforte-Fabrikation. Geschäftslokal: Zeltweg 32 (Hottingen).

7. April. Inhaber der Firma **Georg Frank** in Feldbach-Hombrechtikon ist Georg Frank von Oberaspach, Württemberg, wohnhaft in Hombrechtikon. Natur des Geschäftes: Bierbrauerei.

7. April. Inhaber der Firma **Jacob Altorfer, Sohn** in Eglisau ist Jakob Altorfer, Sohn, von und in Eglisau. Natur des Geschäftes: Gerberei und Lederhandlung. Geschäftslokal Steig Nr. 61.

7. April. Inhaber der Firma **K. Büreher** in Dietikon ist Kaspar Büreher von und in Dietikon. Natur des Geschäftes: Mehllhandlung.

7. April. Inhaber der Firma **Jacob Brunner** in Laupen-Wald ist Jakob Brunner von und in Wald. Natur des Geschäftes: Mech. Stickerei.

7. April. Inhaber der Firma **Fr. Berbig, Glasmaler** in Enge ist Friedrich Berbig von und in Enge. Geschäftslokal: Schulhausstraße 4.

7. April. Inhaber der Firma **A. Benz, Bäcker** in Dielsdorf ist Anton Benz von Regensburg, wohnhaft in Dielsdorf. Natur des Geschäftes: Mehllhandlung.

7. April. Inhaber der Firma **S. Bleibler** in Veltheim ist Salomon Bleibler von und in Veltheim. Natur des Geschäftes: Spezerei- und Schuhhandlung.

7. April. Inhaber der Firma **Alb. Decker, Bäcker** in Unter-Embrach ist Albert Decker von Zell, wohnhaft in Embrach. Natur des Geschäftes: Spezereihandlung. Geschäftslokal: Unterdorf.

7. April. Robert Fierz von Küsnacht und Arnold Wirz von Zürich, beide wohnhaft in Riesbach, haben unter der Firma **Wirz & C^e** in Zürich eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche im Jahre 1867 ihren Anfang nahm. Natur des Geschäftes: Seidenfabrikation.

7. April. Inhaber der Firma **Johannes Zimmermann** in Binzikon-Grünungen ist Johannes Zimmermann von Weiblingen, wohnhaft in Grünungen. Natur des Geschäftes: Mehllhandlung.

9. April. Inhaberin der Firma **Jean Gut & C^e** in Zürich ist seit 1880 Wittve Pauline Gut geb. Zehnder von und in Zürich. Natur des Geschäftes: Photographie und Rahmenhandlung. Geschäftslokal: Zum blauen Himmel, obere Zäune.

9. April. Inhaberin der Firma **Frau Emilie Minde, Chemisière** in Zürich ist Emilie Minde geb. Krabbes von Leipzig, wohnhaft in Zürich, mit Zustimmung ihres Ehemannes Otto Minde. Natur des Geschäftes: Weißwaaren-Fabrikation und Handel. Geschäftslokal: Kirchgasse 33.

9. April. Unter der Firma **Consumverein der Arbeiter der Mech. Seidenstoffweberei Adlischweil** gründete sich am 7. Februar 1873 eine Aktiengesellschaft mit dem Sitze in Adlisweil, welche den Zweck hat, Lebensmittel und sonstige Bedürfnisse auf möglichst billige Weise abzugeben. — Die Gesellschaftsstatuten sind durch Beschluß des Regierungsrathes vom 31. Oktober 1874 genehmigt worden. — Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Dauer geschlossen. — Das Gesellschaftskapital besteht aus *Dreitausend achthundert fünfundsünfzig Franken*, eingetheilt in siebenhundert einundsiebzig Aktien von je fünf Franken. — Die Aktien lauten auf den Namen. — Die Bekanntmachungen an die Aktionäre erfolgen durch Anschlag im Verkaufslokal und in der Weberei. — Die Vertretung der Gesellschaft nach Außen üben folgende fünf von der Generalversammlung gewählte Mitglieder des Vorstandes aus: Präsident, Vizepräsident, Quästor, Aktuar und Einkäufer; jeder führt Namens der Gesellschaft die verbindliche Unterschrift. — Präsident des Konsumvereins ist: Heinrich Frick von Adlisweil; Vizepräsident: Albert Bachmann-Maurer von Wangen; Quästor: Cäsar Schwarzenbach von Rüschlikon; Aktuar: Albert Bachmann-Widmer von Mazingen, Kt. Thurgau; Einkäufer: Hermann Altorfer von Grünungen, sämtlich wohnhaft in Adlisweil.

Kanton Bern — Canton de Berne — Cantone di Berna

Bureau Aarberg.

1883. 10. April. Inhaber der Firma **Aron Bloch** in Aarberg ist Aron Bloch, von Besançon, in Aarberg. Natur des Geschäftes: Pferde- und Viehhandel.

Bureau Belp (Bezirk Seftigen).

10. April. Inhaber der schon vor dem 1. Januar 1883 entstandenen Firma **Gfd. Lehmann** in Gurzelen ist Gottfried Lehmann von Worb, Käser in Gurzelen. Natur des Geschäftes: Fabrikation von Käse und Butter nebst Handlung.

10. April. Inhaber der schon vor dem 1. Januar 1883 entstandenen Firma **Fried. Meyer** ist Friedrich Meyer von Nollen, Käser in Seftigen. Natur des Geschäftes: Fabrikation von Käse und Butter nebst Handlung.

10. April. Inhaber der schon vor dem 1. Januar 1883 entstandenen Firma **Joh. Därendinger** in Kirchenthurnen ist Johann Därendinger, Negotiant, von Lütorkofen, Kanton Solothurn, in Kirchenthurnen. Natur des Geschäftes: Tuch- und Spezereiwaarenhandlung.

Bureau Biel.

9. April. Inhaber der Firma **Ed. Knobel** in Biel ist Herr Eduard Knobel von Madretsch, in Biel. Natur des Geschäftes: Käse- und Ankenhandlung in Biel.

10. April. Inhaber der Firma **Alex. Nussbaum** in Biel ist Herr Alexander Nussbaum von Bolligen, wohnhaft in Biel. Natur des auf 20. April 1883 beginnenden Geschäftes: Cadranfabrikation (fabrication de cadrans d'email). Bureau: Juraquartier, Biel.

10. April. Inhaber der Firma **Th. Maeder** in Biel ist Herr Theophile Maeder von Mühleberg, in Biel. Natur des Geschäftes: Vergolder-Atelier (chef d'atelier de doreurs) in der Gurzelen zu Biel.

10. April. Inhaberin der Firma **Elise Raiss** in Biel ist Frau Elise Raiss geb. Seiler, Paul Josephs Ehefrau, von Vermes, in Biel. Natur des Geschäftes: Décoration de cuvettes (graveur et guillocheur) mit Domizil in Biel. — Frau Raiss ertheilt *Prokura* ihrem konkursiten Ehemann Paul Joseph Raiss, in Biel.

Bureau Erlach.

7. April. Inhaber der Firma **B. Baumann, Wirth** in Siselen ist Bendicht Baumann von Bümpliz, in Siselen. Natur des Geschäfts: Wirth, Bäckerei und Mehlandlung.

Bureau Schloßwyl (Bezirk Konolfingen).

7. April. Unter dem Namen **Fr. Zumstein** in Enggstein bei Worb betreibt Herr Friedrich Zumstein von Seeberg, wohnhaft in Enggstein bei Worb, daselbst eine gewerbsmäßige Branntweinbrennerei mit damit verbundenem Handel.

7. April. Unter der Firma **Jakob Leu** in Rüfenacht betreibt Herr Jakob Leu von Wynigen, wohnhaft in Rüfenacht bei Worb, daselbst die Käse- und Butterfabrikation, als sog. Milchkäufer.

7. April. Unter der Firma **Friedr. Schmutz** in Enggstein betreibt Herr Friedrich Schmutz von Vechigen, wohnhaft in Enggstein bei Worb, daselbst die Käse- und Butterfabrikation, als sog. Milchkäufer.

7. April. Unter der Firma **Ulrich Neuenschwander** in Zäziwyl, betreibt Herr Ulrich Neuenschwander von Langnau, wohnhaft in Zäziwyl, daselbst einen Pferdehandel.

Bureau Wangen.

7. April. Unter der Firma **Armenerziehungsanstalt auf dem Waisenhof**, für den Amtsbezirk Wangen besteht schon seit dem Jahre 1837 mit Sitz in Wangen eine Aktiengesellschaft, deren Zweck darin liegt, vorzugsweise Waisen und von ihren Eltern verlassene, noch unverdorben Kinder aufzunehmen und solche durch Unterricht und körperliche Arbeit zu nützlichen Bürgern zu erziehen. Die revidierten Statuten der Anstalt datiren vom 3. März 1873 und die regierungsräthliche Sanktion vom 13. Juni 1878. Die Dauer der Gesellschaft ist eine unbestimmte. Das Grundkapital beträgt **Fr. 31,665**, eingetheilt in 437 emittirte, auf den Namen lautende Aktien zu L. 50 oder Fr. 72.46, die vollständig einbezahlt, seither aber viele der Anstalt geschenkt worden sind. Die Bekanntmachungen erfolgen entweder durch den Amtsanzeiger von Wangen, oder durch Umbieten, oder auch durch besondere Zirkulare. Ein aus der Aktionärsversammlung gewählter Verwaltungsrath, bestehend aus einem Präsidenten, Vizepräsidenten, Kassier, Sekretär und sieben Mitgliedern, leitet die Geschäfte der Anstalt durch einen engern Ausschuss, dessen Mitgliederzahl er selbst bestimmt. Nach Außen vertritt der Verwaltungsrath die Gesellschaft und Präsident und Sekretär führen die verbindliche Unterschrift für sie, ausgenommen bei Verhandlungen der Kasse, wo in der Regel die Unterschrift des Kassiers einzig beigesetzt wird. — Gegenwärtig ist die Verwaltung folgendermaßen bestellt: Präsident Johann Rudolf Vogel, Vater, in Wangen; Vizepräsident und Kassier Johannes Bösiger von Röthenbach, Reg.-Statthalter in Wangen; Sekretär Friedrich Christen, Notar in Wangen und Mitglieder Adolf Walther, Pfarrer in Wangen, Jakob Lanz, Müller in Wiedlisbach, Joh. Jakob Roth in Niederbipp, Adolf Roth, Großrath in Wangen, F. R. Küpfer, Apotheker in Herzogenbuchsee, Johann Jakob Hofer, Großrath an der Matte zu Bollodingen und J. R. Affolter in Riedtwyl.

9. April. Unter der Firma **Aktien-Käseereigesellschaft Wiedlisbach** hat sich mit Sitz in diesem Orte im Januar 1882 eine Aktiengesellschaft gegründet mit dem Zwecke bestmöglichster Verwerthung der Milch zu Käse- und Butterbereitung, sei es durch eigenen Geschäftsbetrieb oder Milchverkauf an einen Käser, wobei auch anderweitige Verwendung der Milch nicht ausgeschlossen ist. Die Gesellschaftsstatuten sind am 27. Januar 1882 festgestellt und am 24. April 1882 vom Regierungsrathe sanktionirt worden. Dauer der Gesellschaft 10 Jahre, von der Eröffnung an gerechnet. Das Gesellschaftskapital beträgt **Fr. 14,000**, eingetheilt zu 140 Aktien à Fr. 100, welche auf den Namen des Inhabers lauten und vollständig einbezahlt sind. Die Bekanntmachungen erfolgen mit rechtsverbindlicher Wirkung für die Aktionäre durch besondere Einladungen, welche wenigstens einen Tag vor der Versammlung ablassen werden sollen. Die Vertretung der Gesellschaft übt ein von der Aktionärsversammlung auf zwei Jahre gewählter Vorstand aus, bestehend aus einem Präsidenten, einem Vizepräsidenten, zwei bis drei Mitgliedern und einem Sekretär. Präsident und Sekretär führen die verbindliche Unterschrift durch kollektive Zeichnung. — Präsident der Gesellschaft ist dormalen Jb. Lanz, Müller, und Sekretär Johann Leuenberger, Lehrer, beide in Wiedlisbach.

Kanton Schwyz — Canton de Schwyz — Cantone di Svitto

1883. 7. April. Inhaber der Firma **Math. Lienhardt** in Einsiedeln ist Mathä Lienhardt von und in Einsiedeln. Natur des Geschäftes: Fabrikation plastischer Artikel aus Gyps, Elfenbein, Steinmasse und Holz.

7. April. Unter der Firma **Sparkasse in Arth** wurde mit dem Sitze in Arth ein Sparkassen-Institut gegründet, welches den Zweck hat, einerseits den Sinn für Arbeitsamkeit und Sparsamkeit zu wecken, indem es kleinere und größere Geldbeiträge zur Verzinsung annimmt, und so Gelegenheit bietet, Ersparnisse sicher und zinstragend anzulegen, andererseits Geldbedürftigen auf dem Wege von Anleihen behülflich zu sein. Die dormalen geltenden Statuten datiren vom 30. Januar 1862 und sind den 18. Februar gleichen Jahres vom Regierungsrathe des Kantons Schwyz genehmigt worden. Inhaber und Eigenthümer des Sparkassen-Instituts in Arth sind: Dr. Melchior Kamer, Gottfried Bürgi, Xaver Weber sel. Erben (Karl Weber), Gottfried Fassbind jgr. sel. Erben und Notar Pius Ant. Rikenbach, alle von und in Arth. Das Gesellschaftskapital besteht: 1) In dem Gründungsfond im dormaligen Betrage von Fr. 820. 80; 2) in dem Reservefond der Sparkasse, der auf 31. Dezember 1882 Fr. 8500 beträgt; 3) in den von der Sparkassengesellschaft angelegten Geldern. Außerdem haftet für die Sparkasse-Einlagen noch eine von den Geschäftsinhabern bei dem Gemeinderath Arth hinterlegte Realkauton von Fr. 20,000. Die Geschäftsleitung besorgt eine von der Versammlung sämtlicher Geschäftsinhaber jährlich gewählte Kommission von drei Mitgliedern. Das Rechnungswesen und die jährlichen Rechnungsabschlüsse werden durch die Generalversammlung kontrollirt. Die Verwaltungs-Kommission besteht dormalen aus den Mitgliedern:

1) Dr. M. Kamer in Arth, gleichzeitig Präsident; 2) P. A. Rikenbach in Arth, Kassier; 3. Karl Weber in Arth, Sekretär. Die Sparkassenhäfte werden vom Präsidenten und Kassier, die übrigen geschäftlichen Aktenstücke vom Kassier allein unterzeichnet.

Kanton Freiburg — Canton de Fribourg — Cantone di Friburgo*Bureau Murten (Bezirk See).*

1883. 6. April. Unter der Firma **Käseereigesellschaft Courlevon** wurde am 17. Februar 1867 mit Sitz in Courlevon eine Genossenschaft gegründet, welche den Zweck hat, die Milch auf bestmögliche Weise zu verwerthen, sei es durch Fabrikation von Butter und Käse, oder durch Verkauf der Milch an Dritte. Die Genossenschaftsstatuten sind am 5. Juni 1869 vom freiburgischen Staatsrathe sanktionirt worden. Zum Eintritt in die Genossenschaft ist jede Person, die Milch in die Käseerei liefern wird, berechtigt. Die Eintrittsgebühr wird jeweilen von der Genossenschaft festgestellt. Der Austritt kann zu jeder Zeit geschehen, und es wird dem Austretenden sein jeweiliger Antheil zurückbezahlt. Die von den Genossenschaftern zu leistenden Beiträge sind unbestimmt. Die Genossenschaft hält ordentlichweise jährlich eine Versammlung. Dieselbe bestellt zur Verwaltung einen Vorstand (Kommission) von sechs Mitgliedern mit Amtsdauer auf zwei Jahre. Die Genossenschaft nach außen vertreten der Präsident und der Sekretär durch Kollektivzeichnung. Gegenwärtiger Präsident der Genossenschaft ist Peter Meier, der Sekretär Niklaus Helfer, beide in Courlevon. — Laut Erklärung dieser zur Vertretung der Genossenschaft berechtigten Personen, haften die Genossenschafter persönlich nicht für die Schulden der Genossenschaft. — Geschäftslokal: Courlevon Nr. 1.

6 avril. Sous la dénomination **Société de la laiterie de Villarepos** il s'est constitué le 21 décembre 1869, avec le siège à Villarepos, une association dans le but de vendre aussi favorablement que possible le lait produit par les vaches des sociétaires. Est considéré comme membre chaque propriétaire qui veut apporter le lait à la laiterie. Le droit d'admission est fixé par l'association, lors de la demande d'admission. La sortie d'un sociétaire peut avoir lieu à volonté et entraîne pour le sociétaire sortant la perte de ses contributions. Celles-ci ne sont pas déterminées. L'association est convoquée en assemblée générale régulièrement toutes les années une fois. L'administration est confiée à une commission de 3 membres et élus pour 3 ans. L'association est représentée vis-à-vis des tiers par le président et le secrétaire qui ont la signature collective. Le président actuel est Hilaire Bochud, et le secrétaire Louis Michaud, les deux à Villarepos. Les sociétaires ne répondent personnellement en aucune manière pour les engagements de l'association. Bureau: Maison de la laiterie.

6 avril. Sous la dénomination **Société de la laiterie de Cressier sur Morat** il s'est constitué le 15 décembre 1878, avec le siège à Cressier sur Morat, une association dans le but de vendre aussi favorablement que possible le lait produit par les vaches des sociétaires. Les statuts de l'association ont été sanctionnés le 26 décembre 1878 par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg. — Est considéré comme membre chaque propriétaire de vaches qui apporte du lait à la laiterie. Le droit d'entrée est fixé par la société lors de la demande d'entrée à lui adressée. La sortie d'un sociétaire qui peut avoir lieu à volonté, entraîne pour le sociétaire sortant la perte de ses contributions. Celles-ci ne sont pas déterminées. L'association est convoquée en assemblée générale régulièrement toutes les années une fois. L'administration est confiée à une commission de cinq membres nommée pour la durée de cinq ans. — L'association est représentée vis-à-vis des tiers par le président et le secrétaire qui ont la signature collective. Le président actuel est Fridolin Hayoz, le secrétaire est Joseph Müller, les deux à Cressier. — Selon déclaration de ces représentants de l'association, les sociétaires sont obligés solidairement et sur tous leurs biens pour ce qui concerne la raison sociale de la Société de laiterie de Cressier sur Morat. — Le bureau de la société est au n° 32 du village.

Bureau de Romont (district de la Glâne).

5 avril. La succursale de la maison **Dougoud-Ayer**, à Romont, établie à Chapelle, (Glâne) a cessé d'exister à partir du premier avril courant.

5 avril. Le chef de la maison **Marie Andrey**, à Chapelle (Glâne), est M^{lle} Marie Andrey, de Cerniat (Gruyère), domiciliée à Chapelle. Genre de commerce: Epicerie, mercerie, cotons.

Basel-Stadt — Bâle-ville — Basilea-Città

1883. 9. April. Unter der Firma **Schweizerische Sterbe & Alterskasse** besteht mit dem Sitze in der Stadt Basel eine Genossenschaft, welche den Zweck hat, dem schweizerischen Volk die Wohlthat der gegenseitigen Versicherung für den Todesfall und das Alter zu gewähren. — Die Statuten sind letztmals am 1. Januar 1882 festgesetzt worden. — Ueber die Dauer der Genossenschaft findet sich in den Statuten keine Vorschrift. Mitglieder der Genossenschaft sind die Versicherten, dieselben leisten ihren Beitrag in der Form von Prämien und partizipiren nach den Vorschriften der Statuten an dem jährlichen Reingewinn. — Für die Verbindlichkeiten der Genossenschaft haftet das Vermögen der Kasse nach Ausscheidung des Deckungskapitals und ein Garantiekapital im dormaligen Bestande von **Fr. 221,250**, eingetheilt in Antheilscheine von je Fr. 250, welche auf den Namen lauten und zu höchstens 4 % verzinslich sind. — Eine persönliche Haftung der Mitglieder der Genossenschaft ist ausgeschlossen. — Die oberste Leitung der Anstalt steht bei einem Verwaltungsrathe, wovon 12 Mitglieder durch gemeinnützige Gesellschaften gewählt werden, eine unbegrenzte Zahl durch die Inhaber von Antheilscheinen des Garantiekapitals (im Verhältniß von einem Mitglied auf Fr. 15,000 Garantiekapital) und eine unbegrenzte Zahl durch die Versicherten (im Verhältniß von einem Mitglied auf 300 Versicherte). — Ein Vorstand von fünf Mitgliedern führt die Geschäfte und vertritt die Anstalt nach Außen und den Versicherten gegenüber. Die rechtsverbindliche Unterschrift führen der Vorsteher und der Verwalter gemeinschaftlich; im Falle der Verhinderung des einen tritt der Stell-

vertreter des Vorstehers an dessen Stelle. Vorsteher: Prof. Dr. H. Kinkel von Basel; Verwalter: Hieronimus Salathe von Basel. Stellvertreter des Vorstehers ist Emil Bischoff von Basel, sämtlich wohnhaft in Basel. Geschäftslokal: Nadelberg 23. Zweigniederlassungen in Zürich, St. Gallen, Glarus, Chur, Schaffhausen, Luzern, Zug (Baar).

9. April. Inhaber der Firma **W. Karli** in Basel ist Wilhelm Karli von Brugg (Aargau), wohnhaft in Basel. Natur des Geschäftes: Käse-, Butter- und Eierhandlung. Geschäftslokal: Greifengasse 40.

Kanton Schaffhausen — Canton de Schaffhouse — Cantone di Scafusa

1883. 9. April. Gustav und Alfred Weber von Riedtwyl (Kt. Bern), beide wohnhaft in Schaffhausen, haben unter der Firma **Gebr. Weber** in Schaffhausen eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche vor dem 1. Januar 1883 begonnen hat. Zur Vertretung der Gesellschaft ist allein befugt Gustav Weber. Natur des Geschäftes: Mousselineglasfabrik.

9. April. Inhaberin der Firma **J. H. Oechslin z. Mandelbaum** in Schaffhausen ist seit 22. Februar 1871 Wittve Lisette Oechslin geb. Ulmer von Schaffhausen, wohnhaft in Schaffhausen. Natur des Geschäftes: Draht- und Hanfseilerei.

9. April. Inhaber der Firma **J. H. Frei** in Stein a./R. ist Johann Heinrich Frei von Eschenz und Stein, wohnhaft in Stein. Natur des Geschäftes: Manufaktur-, Mercerie-, Weißwaaren- und Kleiderhandlung. Geschäftslokal: «z. vorderen Krone».

9. April. Inhaber der Firma **A. Büttner** in Unter-Hallau ist Alfred Büttner von Weimar (Deutschland), wohnhaft in Unter-Hallau. Natur des Geschäftes: Apotheke. Geschäftslokal: Haus Nr. 94 auf der Hammermauer.

Appenzell A.-Rh. — Appenzell-Rh. ext. — Appenzello est.

1883. 7. April. Die Aktien-Gesellschaft Heinrichsbad, gegründet den 1. März 1873, hat als Gegenstand den Betrieb der **Kuranstalt Heinrichsbad bei Herisau** mit Sitz in Herisau. — Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit. — Die Gesellschaftsstatuten sind am 1. März 1873 festgestellt und am 1. März 1877 mit Zusätzen versehen worden. — Die Bekanntmachungen geschehen per Circular. — Das Gesellschaftskapital besteht aus zweihundertfünfzigtausend Franken (**Fr. 250,000**), eingeteilt in 250 Aktien à Fr. 1000, auf den Namen lautend, wovon **Fr. 235,000** einbezahlt sind. — Die Aufsicht über den Betrieb besorgt ein Vorstand von 5 Mitgliedern; dieselben sind: Präsident: J. Goldschmid von Waldkirch in Winterthur; C. G. Hurter in Schaffhausen; Th. Sarasin-Bischof in Basel; Karl Sarasin in Basel und Jb. Steiger-Meyer in Herisau. — Nach Außen ist die Gesellschaft durch den Präsidenten des Vorstandes J. Goldschmid von Waldkirch von und in Winterthur, J. Steiger-Meyer von Uetikon (Kt. Zürich), wohnhaft in Herisau, und den gegenwärtigen Verwalter resp. Direktor Rudolf Wenger, Pfarrer, von Bern, wohnhaft im Heinrichsbad, vertreten.

7. April. Die Kommanditgesellschaft **Zuberbühler & Comp.** in Herisau (publiziert im Schweiz. Handelsamtsblatt vom 15. Januar 1883) hat sich aufgelöst. Inhaber der Firma **Jean Zuberbühler** in Herisau ist Johannes Zuberbühler von und in Herisau. Diese Firma übernimmt Aktiva und Passiva der erloschenen Firma Zuberbühler & Comp.

7. April. Unter der Firma **Waldbauverein Speicher** gründete sich im Jahre 1871 in der Gemeinde Speicher eine Aktien-Gesellschaft, deren Zweck die Hebung des Waldbaues ist. — Die Gesellschaftsstatuten sind am 10. September 1871 festgestellt worden. — Die Dauer der Gesellschaft ist auf keine bestimmte Zeit abgeschlossen. — Ueber die Form, in welcher die von der Gesellschaft ausgehenden Bekanntmachungen erfolgen, ist in den Statuten nichts bestimmt, werden aber in der Regel nach Außen amtlich, nach Innen durch Circular besorgt. — Das ursprüngliche Aktienkapital war Fr. 8425, eingeteilt in 337 Aktien à Fr. 25 und wurden sofort voll einbezahlt. Den 7. Februar 1882 sind 32 Aktien im Emissionspreis von Fr. 32. 50 ausgegeben und einbezahlt worden und beträgt demnach das gesammte und einbezahlte Kapital neuntausendvierhundertfünfundsechzig Franken (**Fr. 9465**). — Die Aktien lauten auf den Inhaber. — Die Vertretung der Gesellschaft nach Außen liegt dem von der Generalversammlung für je ein Jahr gewählten Ausschuss von 7 Mitgliedern ob; gegenwärtig sind dieselben: Präsident: Johs. Hohl; Kassier: Jacob Schefer; Aktuar: Johs. Schieß; Beisitzer: J. U. Schmid, J. U. Kellenberger, Reinhard Alder und Daniel Rechsteiner. — Die rechtsverbindliche Unterschrift führen der Präsident Johs. Hohl und der Kassier Jacob Schefer, beide in Speicher.

Appenzell I.-Rh. — Appenzell-Rh. int. — Appenzello int.

1883. 30. März. Unter der Firma **Ersparnisanstalt Appenzell** besteht mit dem Sitze in Appenzell seit dem Jahre 1878 eine Genossenschaft, welche zum Zweck hat, durch Gewährung von Darlehen und Annahme verzinslicher Gelder den Verkehr des Handwerks- und Gewerbestandes, der Industrie und Landwirtschaft zu erleichtern. Die revidierten Statuten datieren vom 31. Dezember 1882. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit geschlossen und besteht aus wenigstens 10 Mitgliedern, die zu einem Jahresbeitrag von je 260 Fr. pflichtig sind. Neu hinzutretende Mitglieder haben die Summe der Einzahlung der älteren Mitglieder sammt Zinsbetriff bei Eintritt zu bezahlen. Aus den fortwährenden Mitgliederbeiträgen wird das Gesellschafts-, resp. Betriebskapital von unbegrenzter Höhe gebildet, wovon 25 % zur Deckung allfälliger Verluste als Reserve mit sofortiger Verfügbarkeit auf eine größere Bank gelegt werden müssen. Da nach Art. 6 der Gesellschaftsstatuten Gesellschaftskapital, Reservefond und das ganze übrige Vermögen der Anstalt als Garantie für alle Verbindlichkeiten derselben haften, besteht keine persönliche Haftbarkeit der Genossenschafter. Die Anteilhaberrechte übergehen im Sterbefalle eines Inhabers an die gesetzlichen Erben und sind übertragbar. Für den Betrag der Jahreseinlagen erhalten die Mitglieder Anteilsscheine, welche als Inhaberpapiere gleich Aktien veräußert werden können. Die Bekanntmachungen erfolgen durch spezielles Umblatten. Der öffentliche jährliche Bericht erfolgt in der Lokalpresse. Auf Obligationen unterzeichnen im Namen der Gesellschaft der Präsident und

der Verwalter kollektiv. Die Korrespondenz führt der Verwalter allein und ist rechtsverbindlich. Präsident ist C. Sonderegger; Verwalter ist U. Neff, beide in Appenzell. Ueber Gewinnverteilung enthalten die Statuten nichts.

Kanton St. Gallen — Canton de St-Gall — Cantone di San Gallo

Bureau Mels (Bezirk Sargans).

1883. 9. April. Inhaber der Firma **Leonhard Weber** in Ragaz ist Leonhard Weber von Langwies, Kt. Graubünden, wohnhaft in Ragaz. Natur des Geschäftes: Produktion und Verkauf von Schieferartikeln, als Dach-, Tisch- und Bodenplatten, rohem Tafelschiefer etc.

9. April. Inhaber der Firma **A. Gantner, Kunstmühle & Sägerei** in Flums ist Albert Gantner von und in Flums. Natur des Geschäftes: Kunstmühlmühle und Holzsägerei.

10. April. Inhaber der Firma **Carl Hardegger** in Mels ist Carl Hardegger von Gams, wohnhaft in Mels, Kt. St. Gallen. Natur des Geschäftes: Manufaktur-, Spezerei- und Mercerie-Waaren-Handlung. Geschäftslokale: In Mels, Oberdorf und in Flums, Oberdorf.

Bureau Rheineck (Bezirk Unterrheinthal).

9. April. Unter der Firma **Spar- und Leihkassa in St. Margrethen** besteht seit dem 10. Juni 1876 in St. Margrethen eine Aktien-Gesellschaft mit Sitz daselbst, zum Zwecke, den Sinn für Sparsamkeit in der Gemeinde zu mehren und sowohl dem Geld bringenden als dem Geld suchenden Publikum zu dienen. Letzte Revision der Gesellschafts-Statuten den 9. März 1882. Die Dauer der Gesellschaft ist unbestimmt. Das Aktienkapital besteht in **Fr. 15,000**, eingeteilt in 300 Aktien à Fr. 50. Die Aktien lauten auf den Namen. Die Bekanntmachungen erfolgen mit rechtsverbindlicher Wirkung für die Aktionäre durch besondere Erlasse. Ueber Vertretung nach Außen enthalten die Statuten nichts. Laut Art. 23 der Organisation und Art. 1 der Statuten steht die Leitung der Spar- und Leihkassa dem Verwalter zu. Was die rechtsverbindlichen Unterschriften resp. Zeichnung betrifft, heißt es daselbst: «Die Empfangscheine für Einlagen müssen vom Präsidenten und Kassier unterzeichnet sein». Faktisch gilt für den übrigen Geschäftsverkehr die Unterschrift des Kassiers allein auch als unbedingt verbindlich nach bisheriger Übung. Derzeitiger Präsident der Verwaltung ist: Johs. Kästli, Gerichtsschreiber in St. Margrethen; derselbe führt auch den Vorsitz in der Aktionär-Versammlung. Derzeitiger Verwalter ist: A. Gabathuler, Lehrer, in St. Margrethen. Geschäftslokal: Im Hause des Verwalters.

9. April. Die Firma **E. Seeburger** in Zürich (eingetragen im Handelsregister des Kantons Zürich am 28. März 1883) hat schon vor dem 1. Januar 1883 in Thal eine **Zweigniederlassung** (Filiale) errichtet unter der Firma **E. Seeburger & Co** in Thal (St. Gallen) mit Sitz des Geschäftes in Thal. Geschäftszweig: Seidenzwirnerie. Zur Vertretung der Filiale sind die solidaren Theilhaber der Firma E. Seeburger, nämlich Emil Seeburger von Karlsruhe (Baden), wohnhaft in Enge (Zürich), Friedrich Bodmer von Wetzikon (Zürich), wohnhaft in Zürich, und Peter Fortunat Stoffel von Fürstenu (Graubünden), wohnhaft in Zürich, befugt; die letztgenannten Theilhaber Bodmer und Stoffel führen die Unterschrift «per procura».

Bureau St. Gallen.

9. April. Die Natur des Geschäftes der Firma **Otto Baumann** in St. Gallen ist nebst Agenturen auch Fabrikation mechanischer Stickereien. (Die Firma ist eingetragen im Handelsregister am 31. März 1883.)

9. April. Inhaber der Firma **Ed. Sturzenegger** in St. Gallen ist Eduard Sturzenegger von Trogen, in St. Gallen. Natur des Geschäftes: Zeichnungsatelier. Geschäftslokal: Bankgasse 14.

Bureau Uznach (Seebezirk).

9. April. Inhaber der schon seit 1846 bestehenden Firma **J. Fr. Leder**, Rapperswil, ist Jakob Franz Leder von Muri-Egg, Kt. Aargau, wohnhaft in Jona. Natur des Geschäftes: Lohgerberei, Crownledergerberei und Maschinenriemenfabrik. Bureau und Fabrik an der Fluh, Gemeinde Jona. — Die Firma ertheilt die *volle Unterschrift* an Franz Leder-Walser Sohn, von Muri-Egg, wohnhaft in Jona.

9. April. Die Gebrüder Franz Kuster und Johann Kuster, beide von und in Schmerikon, haben unter der Firma **Gebrüder Kuster Weinhandlung** in Schmerikon eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche am 1. Oktober 1876 begonnen hat. Natur des Geschäftes: Weinhandlung.

9. April. Unter der Firma **Spar- u. Leihkasse in Schmerikon** gründete sich mit dem Sitze in Schmerikon eine Aktiengesellschaft ohne Festsatzung einer bestimmten Zeitdauer, deren Zweck in der Besorgung einer Spar- und Leihanstalt besteht. Die Gesellschaftsstatuten sind im Juni 1874 festgestellt worden. Das Gesellschaftskapital besteht gegenwärtig aus **Fr. 21,400**, eingeteilt in 214 Aktien von je Fr. 100, auf den Namen lautend. Die erforderlichen Mittheilungen an die Aktionäre erfolgen mit rechtsverbindlicher Wirkung durch Zirkulare an dieselben. Für anderweitige Bekanntmachungen ist kein besonderes Publikationsorgan bezeichnet. Die Vertretung der Gesellschaft nach Außen geschieht durch den Präsidenten des Verwaltungsrathes und den Kassier als Aktuar. Dieselben führen Namens der Gesellschaft die verbindliche Unterschrift durch kollektive Zeichnung. Der Verwaltungsrath, bestehend aus fünf Mitgliedern, wird jeweilen von der Aktionärversammlung auf die Zeitdauer eines Jahres gewählt, ebenso der Kassier. Der Verwaltungsrath wählt aus seiner Mitte eine engere Kommission von drei Mitgliedern auf gleiche Zeitdauer. Die Kontrolle wird ausgeübt durch eine jährlich zu ernennende Rechnungs-Kommission von drei Mitgliedern. Präsident der Verwaltung und der engern Kommission ist gegenwärtig Benedikt Müller und Kassier Johann Kuster, beide von und in Schmerikon.

Kanton Waadt — Canton de Vaud — Cantone di Vaud

Bureau d'Aigle.

1883. 5. avril. Sous la raison sociale **Société coopérative de Consommation de Bex** il a été fondé pour vingt ans, à partir du dix janvier 1874, une société anonyme dont le siège social est à Bex. Elle a pour but de pro-

curer à ses membres et au public des marchandises et denrées alimentaires au plus bas prix possible. — Le capital social est illimité. Il est actuellement de *huit mille cinq cent huitante francs*, représenté par cinq cent septante-deux actions de quinze francs chacune, dont cinq cent soixante-trois actions sont entièrement libérées. — Les actions sont nominatives. Les assemblées générales sont convoquées par carte adressée à chaque sociétaire. — La société est représentée vis-à-vis des tiers par son gérant qui a seul la signature sociale.

5 avril. Le chef de la maison **Jean Ansermet**, aux Diablerets, Ormont-dessus, est Jean Ansermet, d'Ormont-dessus, y domicilié. Genre de commerce: Epicerie.

5 avril. Le chef de la maison **Frautschy-Jaggi**, à Chesières, est Jean-Jacob Frautschy, de Gessenay, canton de Berne, domicilié à Chesières rièrre Ollon. Genre de commerce: Epicerie, mercerie, tabacs et cigares.

5 avril. Le chef de la maison **H-Alexis Moulin**, à Ormont-dessus, est Moulin Alexis, d'Ormont-dessus, où il exerce un commerce d'épicerie et mercerie. La maison existe depuis le mois de juin 1882.

5 avril. Le chef de la maison **V^{re} Monod-Dupertuis**, au Sépey, est Marianne Monod née Dupertuis, veuve de David-Vincent Monod, d'Ormont-dessous, domiciliée au Sépey. Genre de commerce: Etoffes, épicerie et farines.

6 avril. Sous la raison sociale **Société de fromagerie et Laiterie du Châtel** il a été fondé, le 22 octobre 1861, une association avec siège au Châtel sur Bex, ayant pour objet la mise en commun du lait des vaches des associés, la vente de ce lait et sa fabrication ou ses produits divers. — La durée est illimitée. — Le capital social est représenté par un bâtiment servant de laiterie, un dit servant de bûcher et le mobilier nécessaire à l'exploitation. Le tout, formant ensemble le capital social, est divisé en 29 branches soit parts. La vente de la part d'un associé ne peut avoir lieu qu'en faveur d'un autre associé. La remise à bail de la part d'un associé est interdite. — En cas de décès d'un sociétaire, ses héritiers ne pourront partager son droit en plus de deux parties égales; dans ce cas les porteurs de ces fractions de droit pourront être tenus à payer une finance supplémentaire fixée par l'assemblée générale. — Il peut être reçu de nouveaux sociétaires, moyennant l'assentiment des deux tiers du nombre total des associés, et moyennant une finance d'entrée fixée par l'assemblée générale, qui règle les conditions de l'admission. — Il peut être accordé temporairement à tout citoyen non sociétaire la faculté de joindre son lait à celui de la laiterie, moyennant l'assentiment de la majorité des membres de la société; il paie dans ce cas une finance d'entrée fixée par l'assemblée générale et en outre une valeur annuelle déterminée par le comité en égard aux charges de l'association. — Chaque sociétaire est tenu d'apporter à la fromagerie tout le lait fourni par ses vaches qu'il nourrit, sauf celui nécessaire à son ménage. Il ne peut garder du lait pour lever la crème, faire du beurre ou des fromages. — Tout sociétaire peut renoncer à faire partie de la société en remettant sa démission au président. Dans tous les cas de renonciation, le sociétaire qui se retire perd son droit au fonds social; il en est de même en cas d'expulsion d'un membre par l'assemblée générale. — L'association est administrée par un comité de deux membres, qui sont: Jules Martin, président, et Jean-Pierre Morex, secrétaire-caissier, les deux domiciliés au Châtel rièrre Bex; ils représentent la société. Les frais généraux et dépenses courantes de l'établissement sont à la charge des membres de la société dans la proportion du lait que chacun a fourni. A cet effet le comité dresse, à la fin de chaque année, un compte des recettes et dépenses de la société, et répartit l'excédent entre les associés, proportionnellement au lait apporté à la fromagerie.

Bureau d'Avenches.

6 avril. Le chef de la maison de commerce **Jacob Bloch d'Elie Bloch** est Jacob Bloch, de Pontarlier, France, domicilié à Avenches. Genre de commerce: Commerce de chevaux.

6 avril. Le chef de la maison de commerce **L' Tombez-Milliet**, à Sallavaux, est Louis Tombez allié Milliet, de Bellerive, cafetier à Sallavaux. Genre de commerce: Commerce de vins et pinte.

6 avril. Edouard fils de feu Daniel-Elie Hubert, de Donatyre, et Mina Mathilde née Dumont, femme séparée de biens de Gottlieb Fasnacht, de Montilier, domiciliés les deux à Sallavaux, ont constitué, antérieurement à 1883, une société en nom collectif sous la raison **Hubert et Fasnacht**, avec siège à Sallavaux. Ed. Hubert représente seul la société. Genre de commerce: Vins et spiritueux.

9 avril. Le chef de la maison de commerce **Mélanie Doleires**, à Avenches, est Mélanie fille de Charles Doleires, de et à Avenches. Genre de commerce: Chaussures.

9 avril. Le chef de la maison de commerce **Jules Doleires, mar^d de chevaux**, à Avenches, est Jules Doleires allié Bessat, du dit lieu, son domicile. Genre de commerce: Commerce de chevaux et bétail.

10 avril. Le chef de la maison de commerce **Henri Bessard**, de Bellerive-Sallavaux, est Henri Bessard, des mêmes lieu et domicile. Genre de commerce: Auberge et commerce de vins.

Bureau de Cossonay.

6 avril. Sous la raison sociale **Société de fromagerie de Dizi** il a été fondé, antérieurement au 1^{er} janvier 1883, une association ayant son siège à Dizi, qui a pour but la fabrication du beurre et du fromage et la vente du lait. Sa durée est illimitée. Les statuts ne contiennent aucune disposition exonérant les sociétaires de la responsabilité des engagements de la société. Les frais de fabrication, de manutention, etc., se répartissent entre les associés, dans la proportion du lait apporté par chacun d'eux à la société, suivant compte arrêté au 1^{er} juin de chaque année. Il peut être admis de nouveaux membres en tout temps, par l'assemblée générale, moyennant une finance d'entrée de fr. 1. La sortie des membres de la société n'est pas prévue par les statuts. La société est administrée par une commission de trois membres, savoir: un président, un boursier et un secrétaire, nommés pour deux ans par l'assemblée générale. La commission actuelle est composée de Abram Devenoge, président; Abram Jaquier, boursier, et Frédéric Devenoge, secrétaire, tous domiciliés à Dizi.

Fortsetzung auf Seite 673.)

6 avril. Félix Gavillet, de Peney-le-Jorat, domicilié à Mex, fait inscrire qu'il est le chef de la maison **Félix Gavillet**, à Mex. Genre de commerce: Epicerie, poterie et tabacs.

6 avril. Louis Ramuz allié Badan, de Sullens, y domicilié, fait inscrire qu'il est le chef de la maison **Louis Ramuz-Badan**, à Sullens. Genre de commerce: Epicerie, mercerie et tabacs.

7 avril. Sous la raison sociale **Société de fromagerie de l'Espérance, à Pampigny**, il a été fondé, antérieurement au premier janvier de cette année, une association ayant son siège à Pampigny, qui a pour but la fabrication du fromage. Sa durée n'est pas limitée. Les statuts ne contiennent aucune disposition exonérant les sociétaires de la responsabilité des engagements de la société. Les contributions pour couvrir les frais de fabrication, d'entretien du bâtiment et le paiement des intérêts de la dette sociale se répartissent entre les associés, dans la proportion du lait apporté par chacun d'eux à la société. — L'association a été fondée par un versement de 25 francs par chaque associé, par la fourniture des matériaux pour la construction du bâtiment, par parts égales entre les membres et par un emprunt de fr. 1740. — Il peut être admis de nouveaux membres en tout temps, par l'assemblée générale et réunir les deux tiers des suffrages des membres présents; ces nouveaux membres paient une finance de 45 francs représentant la part estimative de chaque associé. — Les parts des copropriétaires peuvent se transmettre par héritage à des parents et à des tiers, et même se vendre; mais dans ce cas, la société a la préférence de reprendre ces parts au prix de 45 francs chaque. — La société est administrée par l'assemblée générale de ses membres et par une commission composée d'un président, d'un secrétaire nommés par l'assemblée générale pour un an, de deux membres désignés à tour de rôle, et d'un boursier désigné par le sort aussi annuellement. — La commission actuelle est composée de Albert Bolay, président, d'Albert Cailler, secrétaire, Jean Bachelard, caissier, Samuel Zimmermann et Louis Cottier autres membres, tous domiciliés à Pampigny.

Bureau de Grandson.

7 avril. Le chef de la maison **Henri-Louis Martinet**, à Provence, est Henri-Louis Martinet, de Vuitteboeuf, domicilié à Provence. Genre de commerce: Aunage, mercerie et épicerie.

7 avril. Le chef de la maison **Louise Delay-Mariller**, à Provence, est Louise née Mariller veuve de François-Louis Delay, de Provence, y domiciliée. Genre de commerce: Aunage, laines et cotons, mercerie, épicerie, tabac et cigares.

7 avril. Le chef de la maison **A. Bernard**, à Grandson, est Augustin-Stanislas Bernard, de Azay, Charente inférieure, France, domicilié à Grandson. Genre de commerce: Vins et spiritueux. Bureau à Grandson.

7 avril. Le chef de la maison **L' Meyland-Duvoisin**, à Concise, est François Louis Meyland allié Duvoisin, du Lieu, domicilié à Concise. Genre de commerce: Fers.

7 avril. Le chef de la maison **D. Auberson**, à Grandson, est David Auberson, de Gressy, domicilié à Grandson. Genre de commerce: Charcuterie, fromage.

7 avril. Le chef de la maison **François Louis Henchoz**, à Grandson, est François-Louis Henchoz, de Rossinière, domicilié à Grandson. Maison fondée par son chef actuel en 1838. Genre de commerce: Sel, épicerie et poterie.

7 avril. Le chef de la maison **Sophie Rothlisberger**, à Perroset rièrre Grandson, est Sophie née Baillod veuve de Louis Rothlisberger, de Langnau, canton de Berne, domiciliée à Perroset rièrre Grandson. Genre de commerce: Meunerie.

7 avril. Le chef de la maison **A. Oesch**, à Concise, est Adèle Marianne Oesch, de Schwarzenegg, canton de Berne, domiciliée à Concise. Genre de commerce: Tissus, laines et cotons, épicerie, mercerie.

7 avril. Le chef de la maison **Marie Bonny-Vogt**, à Concise, est Marie née Vogt veuve de Ernest Bonny, de Chevroux, domiciliée à Concise. Genre de commerce: Tissus, laines et cotons, épicerie, mercerie et poterie.

7 avril. Le chef de la maison **Ferdinand Banderet fils**, à Champagne, est Ferdinand fils de Ferdinand Banderet, de Champagne et de Grandson, domicilié à Champagne. Genre de commerce: Vins, boulangerie, étoffes, mercerie et épicerie.

8 avril. Le chef de la maison **Louis Boillet-Fardel**, à Mutrux, est Louis Frédéric Boillet allié Fardel, de Mutrux, y domicilié. Genre de commerce: Clouterie, mercerie et épicerie.

9 avril. Le chef de la maison **A. Junod-Pattus**, à Sainte-Croix, est Ami Junod allié Pattus, de Sainte-Croix, y domicilié. Genre de commerce: Fabrique d'horlogerie.

9 avril. Le chef de la maison **Veuve Elise Bornand**, à Sainte-Croix, est Veuve Elise Bornand, de Sainte-Croix, y domiciliée. Genre de commerce: Epicerie et mercerie.

9 avril. Le chef de la maison **Rodolphe Sutter**, à Grandson, est Rodolphe Sutter, de Kolliken, canton d'Argovie, domicilié à Grandson. Genre de commerce: Magasin de chaussures.

9 avril. Le chef de la maison **V^{re} Allisson Jeanmonod**, à Provence, est Marie-Julie née Jeanmonod veuve de Frédéric-Louis Allisson, de Provence, y domiciliée. Genre de commerce: Sel, spiritueux, aunage, mercerie, épicerie, tabac et cigares.

9 avril. Le chef de la maison **J. Bornand Hüssli**, à Sainte-Croix, est Justin Bornand allié Hüssli, de Sainte-Croix, y domicilié. Genre de commerce: Fabrique de pièces à musique.

9 avril. Le chef de la maison **E^{re} Recordon**, à Sainte-Croix, est Emile Recordon, de Sainte-Croix, y domicilié. Genre de commerce: Outils et fournitures d'horlogerie.

9 avril. Le chef de la maison **Alex: Gallot**, à Grandson, est Louis Alexandre Gallot, de Paris, domicilié à Grandson. Genre de commerce: Reliure, librairie, mercerie.

(Voir page 673.)

9 avril. Le chef de la maison **Augt. Paillard-Cuendet**, à Sainte-Croix, est Auguste Paillard allié Cuendet, de Sainte-Croix, y domicilié. Genre de commerce: Fabrique de boîtes à musique.

Bureau de Lausanne.

6 avril. Le chef de la maison **Veuve Stauffer**, à Lausanne, est Elise née Pache, veuve de Auguste Stauffer, de Sigriswyl (Berne), domiciliée à Lausanne. Genre de commerce: Epicerie, mercerie et poterie, bureau du sel. Magasin: Rue Chaucrau.

6 avril. Le chef de la maison **Marie Schönenberger**, à Lausanne, est Marie née Clérici, veuve de Alois Schönenberger, de Kirchberg (St-Gall), domiciliée à Lausanne. Genre de commerce: Lingerie, nouveautés, broderies. Magasin: Rue de Bourg, n° 35.

6 avril. Le chef de la maison **Jean Weber**, à Lausanne, est Jean Weber, de Hermiswyl (Berne), domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Boulangerie. Rue de l'Halle, 39.

7 avril. Le chef de la maison **Laurent-Vincent**, à Lausanne, est M^{lle} Fanny Laurent, de Fey, domiciliée à Lausanne. Genre de commerce: Bonneterie et mercerie. Magasin: Place St-François, n° 13. — M^{lle} Fauny Laurent est chef de la maison depuis une époque antérieure au 1^{er} janvier 1883.

7 avril. Sous la dénomination de **Société de fromagerie de Verschez-les-Blanc** il a été fondé, en 1865, une association dont le siège est Verschez-les-Blanc, rière Lausanne et ayant pour but la fabrication du beurre et du fromage. — L'association est constituée pour une durée illimitée. Les statuts ont été révisés les 10 juin 1873 et 23 octobre 1877. — L'association ne pourra être dissoute qu'à la majorité des membres. — L'avoir de la société consiste en un immeuble bâti et objets mobiliers servant à l'exploitation de la fromagerie. — En cas de dissolution, chaque membre recevra sa part de l'actif social, s'il y en a, tout comme il supportera sa part du passif en cas de déficit. — Pour faire partie de la société, il faut être agréé à la majorité des sociétaires et moyennant le paiement d'une finance d'entrée fixée en dernier lieu à vingt-cinq francs. Le sociétaire qui viendrait à se retirer volontairement de l'association paierait sa part doublée de la dette sociale et perdrait tous ses droits à la société. — Les communications de la société se font par lettres adressées à chacun des membres. — Les organes de l'association sont l'assemblée générale et le conseil d'administration. L'assemblée générale se compose de tous les sociétaires. Le conseil d'administration est nommé par l'assemblée générale; il est composé de sept membres nommés pour un an et rééligibles. Le président signe pour la société. Le conseil est actuellement composé de Charles Blanc-Lambet, président; David Regamey-Pache, vice-président; Paul Blanc-Décombaz, secrétaire-caissier; Emmanuel Regamey; Jean Louis Blanc; Jules Corbaz et Henri Cruchon, tous domiciliés Verschez-les-Blanc, commune de Lausanne.

7 avril. Le chef de la maison **Louis Sordet**, à Lausanne, est Louis Sordet, d'Yverdon, domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Fabrique de parapluies. Magasin: Rue St-Pierre, 14.

7 avril. Le chef de la maison **E. Duflon**, à Lausanne, est Ernest Duflon, de Riez, domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Confiserie. Magasin: Rue de l'Halle, 14.

7 avril. Le chef de la maison **A. Mourlevat**, à Lausanne, est Claude Antoine Mourlevat, de Billom (Puy-de-Dôme), domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Représentant de commerce, commissionnaire en vins. Boulevard de Grancy.

7 avril. Sous la raison **Société du Manège** il a été fondé une société anonyme, dont le siège est à Lausanne et ayant pour objet l'exploitation de l'immeuble qu'elle possède à Lausanne, comme école d'équitation, école de dressage et pension de chevaux. — Sa durée est illimitée. La société a été fondée antérieurement au 1^{er} janvier 1883; les statuts ont été révisés dans l'assemblée générale du 29 mars 1883. Le fonds social est de *soixante-quinze mille francs*, divisé en cent cinquante actions de cinq cents francs chacune entièrement libérées. Les actions sont nominatives. Les communications de la société se font par lettres adressées à tous les actionnaires. La société est administrée par un comité de direction composé de trois membres nommés par l'assemblée générale pour le terme de trois ans et renouvelés par tiers toutes les années. Ils sont rééligibles. Le président signe pour la société; toutefois le comité peut déléguer à l'un de ses membres la signature sociale. Le comité est actuellement composé de MM. Ferdinand Charrière de Sévery, président; Edmond Cornaz, et Charles Marcel, tous domiciliés à Lausanne.

9 avril. Le chef de la maison **H^{me} Beurret-Mettraux**, à Lausanne, est Henriette née Mettraux femme de Jules Beurret, de Saignelégier (Berne), domiciliée à Lausanne. Genre de commerce: Modes. Magasin: Rue St-Pierre, n° 10. M^{me} Beurret est ici autorisée par son mari prénommé, Jules Beurret, domicilié à Lausanne.

9 avril. Le chef de la maison **G. Wanner**, à Lausanne, est Gustave Wanner, de Genève, domicilié à Lausanne. Genre d'affaires: Architecte-entrepreneur. Bureau: Rue Beau-Séjour, 3.

9 avril. La maison **Coate frères** (Coate Brothers), à Genève, inscrite au registre du commerce de Genève le 5 avril 1883, a établi antérieurement au 1^{er} janvier 1883 une succursale à Lausanne, sous la même raison sociale. Les associés en nom collectif sont Edwin Randon Coate et Thomas William Coate, tous deux domiciliés à Genève. Le gérant de la succursale est Alfred Boyer, de Londres, domicilié à Lausanne. Il n'a pas la procuration de la maison. Genre de commerce: Articles anglais de toute nature. Old England. Magasins: Grand-Chêne, 2.

9 avril. Le chef de la maison **V^o Fanny Grillet**, à Lausanne, est veuve Fanny Grillet, de Lausanne, y domiciliée. Genre de commerce: Lainerie et soieries. Magasin: Rue St-Pierre, n° 21.

9 avril. Edouard Schläpfer, de Wald (Appenzell), et Jean Sonderegger, de Heiden, au même canton, les deux domiciliés à Lausanne, ont constitué en cette dite ville, sous la raison **Schläpfer & Sonderegger**, une société en nom collectif, qui a commencé le 25 décembre 1879. Genre d'affaires: Mécaniciens-construteurs. Atelier: Place de la Palud, n° 1.

9 avril. Le chef de la maison **M. Hessenmüller-Egger**, à Lausanne, est Marguerite née Egger, femme séparée de biens de Frédéric Hessenmüller, de Ilmenau (Saxe-Weimar), domiciliée à Lausanne. Genre de commerce: Fabrication de cerceaux. Magasin: Rue Chaucrau, 2.

10 avril. Auguste Peillon, de Grigny (Rhône), domicilié à Lausanne, et Jean Louis Gonet, de Vuarrens, demeurant actuellement à Lausanne, ont constitué en cette dernière ville, sous la raison **Peillon & Gonet**, une société en nom collectif, qui a commencé le 1^{er} mai 1882. Genre de commerce: Porcelaines et cristaux. Magasin: Rue de Bourg, 16.

10 avril. Le chef de la maison **Charles Küster**, à Lausanne, est Charles Küster, de Genève, domicilié à Lausanne. Genre d'affaires: Serrurerie. Atelier: Rue Martheray, n° 44.

10 avril. Le chef de la maison **Ch. Baumann**, à Lausanne, est Chrétien Baumann, d'origine française par option, domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Coiffeur-parfumeur. Magasin: Rue St-Pierre, n° 11.

10 avril. Le chef de la maison **L^{re} Pointet-Vienet**, à Lausanne, est Louise née Vienet, femme de Louis Pointet, de Vauxmarcus, domiciliée à Lausanne. Genre de commerce: Débit de vin. Rue Martheray. M^{me} Pointet est ici autorisée par son mari prénommé, Louis Pointet, à Lausanne.

10 avril. La maison **Jacques Sudre**, à St-Gall (inscrite au registre du commerce du district de St-Gall en date du 29 mars 1883), a établi à Lausanne, antérieurement au 1^{er} janvier 1883, une *succursale* sous la même raison **Jacques Sudre**. Genre d'affaires: Fabrique de parapluies. Magasin: Rue de la Louve. — Le chef de la maison dirige aussi la succursale.

10 avril. Le chef de la maison **A. Gonet**, à Lausanne, est Alexis Gonet, de Vuarrens, domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Boulangerie. Magasins: Rue de Bourg, 22, et Avenue du Théâtre, 4.

11 avril. Sous la raison **Société de l'Hôtel Suisse** il a été fondé, par statuts reçus François Paquier, notaire, le 7 février 1873, et approuvés par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, le 4 mars 1873, une société anonyme ayant pour objet la création et l'exploitation d'un hôtel à proximité de la gare de Lausanne, sur les terrains provenant des vignes Grenier. — La société a une durée illimitée; son siège est à Lausanne. — Le capital social est fixé à *cinq cent mille francs*, divisé en mille actions de 500 francs chacune, au porteur, entièrement libérées. Ensuite de deux répartitions, l'une de dix francs et l'autre de quinze francs sur chaque action, le fonds social se trouve être réduit à quatre cent soixante-quinze mille francs. La société n'a aucune dette. — Les publications de la société sont valablement faites par avis insérés une fois dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud et dans deux journaux de Lausanne. — La société est administrée par un conseil d'administration composé de cinq membres, qui sont actuellement MM. Julien Chavannes, président; Henri Siber, secrétaire; Louis Mayor-Vautier; G. Chavannes-Burnat et A. L. Dutoit, tous à Lausanne, à l'exception de Louis Mayor-Vautier, qui est domicilié à Montreux. — La société est représentée vis-à-vis des tiers par le président et le secrétaire du conseil, lesquels obligent la société par leur signature collective.

11 avril. Le chef de la maison **Louis Blatt**, à Lausanne, est Louis Blatt, d'Ochlenberg (Berne), domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Boucherie. Rue d'Etraz, 27.

11 avril. Louis Mercanton fils de feu Samuel Louis, de Cully, domicilié à Lausanne, fait inscrire qu'il est tenancier et exploite **l'Hôtel Beau Site** à Lausanne, rue Grand Chêne, 9.

11 avril. Le chef de la maison **E. Ruffy fils**, à Lausanne, est Eugène Ruffy fils, de Lutry, domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Meubles et antiquités. Magasins: Grand St-Jean, 1, et Place Pépinet.

11 avril. Le chef de la maison **Michel Gippa**, à Lausanne, est Michel Gippa, de Sabbia, province de Novare (Italie), domicilié à Lausanne. Genre d'affaires: Ferblantier-lampiste. Rue de la Caroline.

11 avril. Le chef de la maison **F. Bassin**, à Lausanne, est Fortuné Bassin, de Marchissy, domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Tabacs et cigares. Magasin: Rue du Grand Pont, 6.

11 avril. Le chef de la maison **M. Cart**, à Lausanne, est Marie Cart, de Sallanches (Haute-Savoie), domiciliée à Lausanne. Genre de commerce: Modes. Magasin: Rue du Pont, 17.

11 avril. Le chef de la maison **A. Panchaud**, à Lausanne, est Anna Panchaud, de Tolochenaz, domiciliée à Lausanne. Genre de commerce: Broderies. Magasin: Rue de Bourg, 32.

11 avril. Le chef de la maison **C. Vogt**, à Lausanne, est Christian Vogt, d'Oberkirch (Grand-Duché de Bade), domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Musique et instruments de musique. Magasin: Rue du Grand Pont, 2.

Bureau de Moudon.

9 avril. Sous la raison sociale **Société de la fromagerie de Cremin** il a été formé, antérieurement au 1^{er} janvier 1883, une association entre divers propriétaires d'immeubles habitant la commune de Cremin. Les statuts révisés, le 23 mars 1883, contiennent les dispositions suivantes: Le siège de l'association est à Cremin. Sa durée est illimitée. Cette association a pour but l'exploitation d'une fromagerie et laiterie au moyen de la vente ou de la fabrication du lait produit par les vaches appartenant aux sociétaires. Toute personne peut entrer dans l'association en payant sa part au fonds social. L'admission est prononcée par l'assemblée générale qui fixe la finance à payer. Aucun sociétaire ne peut se retirer de l'association qu'à la fin d'un exercice annuel et moyennant un avertissement préalable de trois mois. Le sociétaire sortant devra payer sa part des dettes. Il perdra tous ses droits au fonds social. Les sociétaires sont exonérés de toute responsabilité personnelle. Les dettes sont uniquement garanties par les biens de l'association. Le fonds social se compose d'un immeuble situé à Cremin, construit en commun, évalué à fr. 2596, et du mobilier taxé fr. 300, soit un total de fr. 2896. L'assemblée générale se compose de tous les sociétaires ayant chacun une voix. Les décisions sont prises à la majorité absolue des sociétaires, sauf pour la révision des statuts où la majorité des deux tiers est nécessaire. L'association est administrée par un comité composé d'un président, d'un caissier et d'un secrétaire,

nommés annuellement et rééligibles. Le président et le secrétaire ont seuls la signature sociale. Le président actuel est Samuel Badoux; le secrétaire Lucien Badoux, les deux de Cremin, y domiciliés.

9 avril. Sous la raison sociale **Société des chemins de dévestiture de Denezy** il a été formé, le 1^{er} janvier 1881, une association entre divers propriétaires d'immeubles, dont le siège est à Denezy. Elle a une durée illimitée. Cette association a pour but la création et l'entretien des chemins de dévestiture sur le territoire de la commune de Denezy, afin de faciliter l'exploitation des immeubles appartenant aux sociétaires dans les confins du territoire de Denezy. Tout propriétaire d'immeuble limitrophe peut entrer dans l'association en payant une part proportionnelle des frais d'établissement et ceux de l'année courante, calculée sur la valeur du fonds pour lequel il utilisera les chemins. Le prix en sera fixé par l'assemblée générale. Le sociétaire qui se retire perd tous ses droits au fonds social. Les sociétaires contribuent aux frais d'établissement des chemins et aux charges annuelles, proportionnellement à la contenance des immeubles à l'usage desquels ils servent. L'association a pour organe l'assemblée générale qui est composée de tous les sociétaires. Elle est dirigée par un comité de trois membres et deux suppléants, nommés pour un an et rééligibles. Le président seul représente la société vis-à-vis des tiers. Les sociétaires sont exonérés de toute responsabilité personnelle quant aux engagements de l'association. Les membres du comité sont actuellement: 1^o Charles-Louis Crisinel, président; 2^o Jean-Jules Deppierraz, secrétaire; 3^o Rodolphe Chambaz, caissier, tous à Denezy.

9 avril. Sous la raison sociale **Société de la Fromagerie de Forel** il a été formé, antérieurement au 1^{er} janvier 1883, une association entre divers propriétaires d'immeubles habitant la commune de Forel sur Lucens. Les statuts, révisés le 7 avril 1883, contiennent les dispositions suivantes: Le siège de l'association est à Forel. Sa durée est illimitée. Cette association a pour but l'exploitation d'une fromagerie et laiterie au moyen de la vente ou de la fabrication du lait produit par les vaches appartenant aux sociétaires. Toute personne peut entrer dans l'association en payant sa part au fonds social. L'admission est prononcée par l'assemblée générale qui fixe la finance à payer. Aucun sociétaire ne peut se retirer de l'association, sans avoir préalablement payé sa part des dettes de l'exercice courant et des dettes sociales. Il perdra, en outre, tous ses droits au fonds social. Les sociétaires sont exonérés de toute responsabilité individuelle. Les dettes sont uniquement garanties par les biens de l'association. Le fonds social se compose d'un immeuble situé à Forel, construit en commun, évalué à fr. 3000, et du mobilier taxé fr. 900, soit un total de fr. 3900. L'assemblée générale se compose de tous les sociétaires ayant chacun une voix. Les décisions sont prises à la majorité absolue des sociétaires, sauf pour la révision des statuts où la majorité des deux tiers est nécessaire. L'association est administrée par un comité composé d'un président, d'un caissier, d'un secrétaire et de deux autres membres, nommés annuellement et dont le caissier et le secrétaire seuls sont immédiatement rééligibles. Le président et le secrétaire ont seuls la signature sociale. Le président actuel est Louis Pidoux fleu Esaie; le secrétaire Emile Rey, les deux de Forel, y domiciliés.

9 avril. Le chef de la maison **Léonard Curchod**, à Peyres-et-Possens, est Léonard Curchod, de Dommartin, domicilié à Peyres-et-Possens. Genre de commerce: Laitier.

Bureau de Nyon.

6 avril. Le chef de la maison **F. Pecchioli**, à Nyon, est François Ferdinand Pecchioli, de Florence, domicilié à Nyon. Genre de commerce: Confiseur, pâtissier, vins et liqueurs. Magasin: Rue St-Jean.

6 avril. Le chef de la maison **F. Albert Louis**, à Nyon, est Frédéric Albert Louis, de Gléresse, canton de Berne, domicilié à Nyon. Genre de commerce: Tonnelier, fabrique de liqueurs. Magasin: Rue de la porcelaine.

7 avril. Le chef de la maison **Jules Gaudin**, à Genollier, est Jules François Gaudin, de Chevilly, domicilié à Genollier. Genre de commerce: Epicerie, mercerie, tabacs.

7 avril. Le chef de la maison **Marie Corbet Simond** est Marie Louise née Simond, veuve de Antoine Corbet, de Sainte-Croix, domiciliée à Nyon. Genre de commerce: Chapellerie.

7 avril. Le chef de la maison **Jean Pasche**, à Borrex, est Jean Pierre Pasche, d'Oron, domicilié à Borrex. Genre de commerce: Achat et vente de bestiaux.

7 avril. Le chef de la maison **Charles Schenk**, à Nyon, est Charles Schenk, de Eggwyl, canton de Berne, domicilié à Nyon. Genre de commerce: Tonnelier et fabrique d'eau-de-vie.

7 avril. Le chef de la maison **Samuel Trachsel**, à Crassier, est Samuel Trachsel, de la Lenk (Berne), domicilié à Crassier. Genre de commerce: Fromager, marchand de porcs.

7 avril. Le chef de la maison **Pavillon-Vidoudez**, à Coinsins, est Louis Alexandre Pavillon, de Chardonnay sur Morges, domicilié à Coinsins. Genre de commerce: Commerce de vins.

Bureau d'Oron-la-Ville.

7 avril. Sous la raison sociale **Société des artifices de la Rochette** il a été fondé une association, dont le siège est à Montpreveyres et qui a pour but d'établir et jouir d'un bâtiment dans lequel sera construit un battoir à grains ou tels autres artifices qu'il conviendra aux associés. La société a été fondée par acte stipulé par devant le notaire P. L. Emery, le 8 juin 1856. La dite société est héréditaire et ne pourra être dissoute qu'autant que les trois quarts des membres le demanderont. Les associés s'interdisent l'obligation de recevoir de nouveaux membres; cependant si l'un d'eux trouverait à propos de vendre sa part, ses co-associés ne pourraient s'y opposer; mais cette vente devra nécessairement avoir lieu par voie d'enchères publiques et les autres associés auront la faculté de garder la part du vendeur, en la lui payant au prix d'échute fait à une personne étrangère à la société. La société sera régie par un comité composé d'un président, d'un caissier et d'un secrétaire, nommés au scrutin secret et à

la majorité des suffrages. Le président et le secrétaire ont seuls la signature sociale; ils représentent la société vis-à-vis des tiers. Les apports des sociétaires sont un bâtiment et machines possédés en commun, servant à l'exploitation du but de la société. Les bénéfices et pertes seront supportés et partagés par égales portions entre les associés. Le président de la société est H^r Lavanchy à Montpreveyres. Le secrétaire de la société est J^r Reybaz à Montpreveyres.

7 avril. Sous la raison sociale **Société de fromagerie ou laiterie de Montpreveyres** il a été fondé une association, dont le siège est à Montpreveyres et qui a pour but la mise en commun du lait des vaches des associés pour sa fabrication en fromage, beurre, etc., ou sa vente en nature. La société a été fondée en 1868. Les règlements actuels sont en date du 23 février 1883. La durée de la société est illimitée. La société peut recevoir de nouveaux membres effectifs, moyennant la majorité des sociétaires; dans ce cas la finance à payer est fixée à 20 francs, mais qui pourra être augmentée en tout temps. Un membre effectif qui se retirera volontairement de l'association, perdra tous ses droits acquis présents et futurs et paiera une somme de cent francs en faveur des membres effectifs. Les apports des sociétaires sont un bâtiment et meubles qu'ils possèdent par égales portions et servant à l'exploitation de la fromagerie. — La société est régie par un comité de trois membres, composé d'un président, un caissier et un secrétaire nommés par l'assemblée générale des sociétaires. Le président et le secrétaire du comité ont seuls la signature au nom de la société, ils représentent celle-ci vis-à-vis des tiers. — Les bénéfices et pertes de l'association se répartissent par égales portions entre tous les sociétaires. — Le président actuel du comité est Jean Reybaz, à Montpreveyres. — Le secrétaire actuel du comité est Henri Lavanchy, à Montpreveyres.

Bureau de Rolle.

5 avril. Madelaine née Rupp, femme de Charles Brunner, du Grand-Duché de Bade, domiciliés ensemble à Rolle, fait inscrire qu'elle exerce à Rolle, en son nom personnel, sous l'autorisation expresse de son mari, un commerce de parfumerie, papeterie, objets de toilette, jouets d'enfants, maroquinerie, etc., sous la raison **Mad^{me} Brunner**. Magasin: Grande Rue, n^o 51.

7 avril. Madelaine Victorine née Devilliers, veuve de François Ferdinand Théry, citoyenne française, domiciliée à Dullit, fait inscrire qu'elle exerce, à Dullit, un commerce d'épicerie et mercerie, sous la raison **Victorine Théry née Devilliers**.

7 avril. Le chef de la maison **V^o Ponnaz**, rière Gilly, est Jeanne Françoise dite Jemmy née Eperon, veuve d'Henri Ponnaz, de Cully et de Villette, domiciliée rière la commune de Gilly. Genre de commerce: Farines, meunerie et huilerie. Usine et bureau: Au Pierruet.

9 avril. Le chef de la maison **R^{me} Blanchard**, à Perroy, est Jean François Rodolphe Blanchard, de Perroy, y domicilié. Genre de commerce: Epicerie et mercerie.

9 avril. Jeanne Marie Henriette née Baum, femme de Jean Henri Cauderay, d'Allaman, y domiciliée, fait inscrire qu'elle exerce à Allaman, sous l'autorisation de son mari, un commerce d'épicerie, mercerie, tabacs et bureau du sel, sous la raison **Cauderay-Baum**.

9 avril. Le chef de la maison **Jenny Goy**, à Perroy, est Jeanne Marie dite Jenny Goy, de Vaulion, célibataire, domiciliée à Perroy. Genre de commerce: Epicerie, mercerie et tabacs.

Bureau de Vevey.

6 avril. Henri Marc François Chaudet, de Corsier, Charles Benj. Chaudet, de Corsier, et Noel Vago, de Laglio (Italie), tous domiciliés à Montreux, ont constitué à Montreux, sous la raison sociale **H & C. Chaudet frères & Noel Vago**, une société en nom collectif, commencée le 1^{er} janvier 1882. Genre de commerce: Entreprise de travaux publics.

7 avril. Sous la raison sociale de **Société de laiterie et fromagerie de Charnex** il a été fondé, le 2 janvier 1859, par acte sous seings privés et avec l'autorisation du Conseil d'Etat du canton de Vaud en date du 1^{er} février suivant, une association dont le siège est à Charnex. Son but est la mise en commun du lait des vaches des sociétaires pour sa vente ou sa fabrication. Sa durée est illimitée. Son capital social est formé de l'immeuble et des meubles de la société dont la valeur est fixée, pour l'immeuble tous les cinq ans et pour les meubles toutes les années. Les membres effectifs sont solidaires à l'égard des tiers, pour toutes les dettes contractées au nom de la société. — Chaque membre a un droit égal à la valeur du fonds social, mais l'exercice de ce droit n'a lieu que collectivement dans les limites des statuts et règlement. Ce droit est transmissible; mais cette transmission n'a de valeur qu'autant qu'elle est approuvée par l'assemblée générale; en cas de vente, la société a la priorité sur toute autre personne pour acquérir, à prix égal, le droit ou la part à vendre. En cas de succession, les héritiers doivent indiquer celui d'entr'eux auquel le droit est transmis. — La société reçoit de nouveaux associés. Toute demande de réception doit être indiquée par écrit. — Le prix de réception ne peut être inférieur à la valeur de la part afférente de chaque membre au fonds social déterminé par les derniers inventaires. — Il peut être élevé par l'assemblée générale. En cas de renonciation à la société, le sociétaire qui se retire perd tous ses droits au fonds social. La société peut admettre des membres honoraires temporairement et révoquer leur admission: ces membres honoraires n'ont aucun droit au fonds social ni à l'administration de la société. — Pour l'apport du lait, la répartition du produit et les charges en résultant, ils sont traités à l'égard des membres effectifs; leur adhésion doit être constatée par écrit. — L'assemblée générale est formée de tous les membres effectifs, ayant chacun une voix. Les convocations ont lieu par cartes à domicile et par affiche à la laiterie au moins trois jours avant l'assemblée. La société est administrée par un comité, composé d'un président, de quatre membres et deux suppléants, nommés pour un an par l'assemblée générale et non immédiatement rééligibles. — Le comité représente la société dans tous les actes d'administration et de surveillance, en justice et dans ses rapports avec les tiers. — Il signe par l'organe du président et du secrétaire tous procès-

verbaux, ainsi que toutes conventions relatives à la société. Le comité actuel est composé de Louis Pilet, président; Jules Chevalley, Louis Besson, Eugène Dufour et Henri Cochard, tous domiciliés à Charnex, et de Ad. Chevalley, secrétaire, au même lieu.

Kanton Wallis — Canton du Valais — Cantone del Vallese

Bureau de St-Maurice.

1883. 6 avril. Le chef de la maison **Emile Riondet**, à Collombey, est Emile Riondet, de Collombey et y domicilié. Genre de commerce: Marchand de détail.

6 avril. Zacharie Tornay, de Vollèges et Girard Frédéric, de Martigny-Ville, domiciliés le premier à Charrat, le second au Guerset de Martigny-Ville, ont constitué à Martigny, sous la raison sociale **Z. Tornay et Girard**, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Marchand de bois. Bureaux à Charrat.

6 avril. Le chef de la maison **Claude Trosset**, à Monthey, est Claude Trosset, de Monthey et y domicilié. Genre de commerce: Fers et quincaillerie, épicerie, vins et fromages. Bureau: Sur la Place.

Kanton Nenenburg — Canton de Neuchâtel — Cantone di Neuchâtel

District de la Chaux-de-Fonds.

Rectification. Dans l'inscription *Alph: Colin*, à la Chaux-de-Fonds, publiée par la Feuille officielle suisse du commerce le 21 mai, n° 73, page 586, il faut lire. Le chef de la maison **Alph: Colin**, à la Chaux-de-Fonds, est **Alphonse** et non «Adolphe».

Le bureau du registre du commerce de Neuchâtel.

District du Locle.

1883. 2 avril. Gustave Patthey, de Fiez (Vaud), et Achille Perret, de la Sagne, les deux domiciliés aux Ponts, ont constitué aux Ponts, sous la raison sociale **Patthey et Perret**, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Fabrication d'assortiments à ancre.

2 avril. Le chef de la maison **J^e Albert Perrenoud**, aux Ponts, est le citoyen Jules Albert Perrenoud, de la Sagne et des Ponts et domicilié aux Ponts. Genre de commerce: Fournitures d'horlogerie et quincaillerie.

2 avril. Le chef de la maison **G^{ve} Mathey**, aux Ponts, est Gustave Mathey, du Locle, domicilié aux Ponts. Genre de commerce: Fabrique d'horlogerie en tous genres.

2 avril. Le chef de la maison **N. Grezet-Borel**, aux Ponts, est Numa Grezet allié Borel, des Ponts et y domicilié. Genre de commerce: Fabrique d'horlogerie.

2 avril. Le chef de la maison **Constant Emery**, à la Brévine, est Constant Emery, des Cullayes, district d'Oron (Vaud), domicilié à la Brévine. Genre de commerce: Outils et fournitures d'horlogerie.

2 avril. Le chef de la maison **Veuve Tièche née Gretillat**, à la Brévine, est veuve Isaline Tièche née Gretillat, de Porrentruy (Berne), domiciliée à la Brévine. Genre de commerce: Etoffes, chaussures et mercerie.

2 avril. Le chef de la maison **F^{co} Robert**, aux Brenets, est François Auguste Justin Robert, du Locle, domicilié aux Brenets. Genre de commerce: Fabrique d'échappements.

2 avril. Le chef de la maison **Alcindor Robert**, aux Brenets, est Alcindor Robert, des Verrières et Orbe, domicilié aux Brenets. Genre de commerce: Plantage d'échappements.

2 avril. Le chef de la maison **Lucien Girard**, aux Brenets, est Lucien Othenin Girard, du Locle, domicilié aux Brenets. Genre de commerce: Hôtel de la Couronne et boulangerie.

2 avril. Le chef de la maison **Jean Barth**, au Locle, est Jean Barth, de Thielle, domicilié au Locle. Genre de commerce: Poëlier. Crêt Vaillant, 114.

2 avril. Le chef de la maison **Gaspard Weber**, au Locle, est Gaspard Weber, de Bâretsweil (Zurich), domicilié au Locle. Genre de commerce: Maître serrurier. Marais, 258.

2 avril. Le chef de la maison **Charles Jeanneret**, au Locle, est Charles Auguste Jeanneret, du Locle et y domicilié. Genre de commerce: Cafetier, restaurateur.

2 avril. Thérèse Roulet née Jacot Descombes et Georges Roulet, fils, tous deux de la Sagne et domiciliés au Locle, ont constitué au Locle, sous la raison sociale **Georges Roulet**, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Fabrication d'horlogerie. Grande Rue, 146.

2 avril. Le chef de la maison **Veuve Francon Robert**, au Locle, est Marie Francon née Robert, de Vicillespese (France), domiciliée au Locle. Genre de commerce: Vente de parapluies et ombrelles. Grande Rue, 145.

2 avril. Le chef de la maison **Abram Schneeberger**, aux Cernayes (Locle), est Abram Schneeberger, de Orpund (Berne), domicilié aux Cernayes (Locle). Genre de commerce: Agriculteur.

2 avril. Le chef de la maison **Jacob Schütz**, aux Abattes (Locle), est Jacob Schütz, de Blumenstein (Berne), domicilié aux Abattes (Locle). Genre de commerce: Agriculteur.

2 avril. Le chef de la maison **L^r Ph. Rühlé**, au Locle, est Louis Philippe Rühlé, de Pontarlier, domicilié au Locle. Genre de commerce: Fabrique de cadrans. Côte, 215.

2 avril. Le chef de la maison **Joseph Drisner**, au Locle, est Joseph Drisner, Autrichien, domicilié au Locle. Genre de commerce: Menuisier, charpentier. Rue de la Côte, 202.

2 avril. Le chef de la maison **Meinrad Leutenegger**, au Locle, est Meinrad Leutenegger, de Fischingen (Thurgovie), domicilié au Locle. Genre de commerce: Maître tailleur. Crêt Vaillant, 95.

6 avril. Le chef de la maison **A. Matthey Jeanneret**, à la Brévine, est Ami Matthey Jeanneret, de la Brévine et y domicilié. Genre de commerce: Epicerie, mercerie.

6 avril. Le chef de la maison **Vict. Vaucher Matthey**, à la Brévine, est Victorin Vaucher Matthey, de Fleurier, domicilié à la Brévine. Genre de commerce: Chaines de montres.

6 avril. Le chef de la maison **Alfred Roos**, à la Brévine, est Alfred Roos, de Vernéaz, domicilié à la Brévine. Genre de commerce: Maître boulanger.

6 avril. Le chef de la maison **Marie Sprunger**, aux Ponts, est Marie Sprunger, de Oberwangen (Thurgovie), domiciliée aux Ponts. Genre de commerce: Lingerie, mercerie, lingeage.

6 avril. Le chef de la maison **Justin Quartier**, au Locle, est Justin Quartier, du Locle et y domicilié. Genre de commerce: Vente et réparations de machines à coudre. Rue du Pont, 332.

6 avril. Le chef de la maison **F Perregaux**, au Locle, est François Perregaux, des Geneveys-sur-Coffrane, domicilié au Locle. Genre de commerce: Fabricant d'horlogerie. Hôtel de Ville, 274.

6 avril. Le chef de la maison **Georges Fox**, au Locle, est Georges Fox, de Neuveville. Genre de commerce: Fabrique d'horlogerie. Rue des Envers, 358.

6 avril. Le chef de la maison **Samuel Glauser**, au Locle, est Samuel Glauser, de Ferenbalm (Berne), domicilié au Locle. Genre de commerce: Fabrique d'horlogerie. Progrès, 43.

6 avril. Le chef de la maison **E. Humbert-Perrelet**, au Locle, est Emma Humbert née Perrelet, du Locle et y domiciliée. Genre de commerce: Epicerie et mercerie.

6 avril. Edouard Sandoz et Jacques Sandoz, du Locle et y domiciliés, ont constitué au Locle, sous la raison sociale **Ed & J. Sandoz**, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Fabrication d'horlogerie. Grande Rue, 136.

6 avril. Le chef de la maison **Estelle Huguenin Perrelet**, au Locle, est Estelle Huguenin née Perrelet, du Locle et y domiciliée. Genre de commerce: Modes. Place du Marché, 171.

6 avril. Le chef de la maison **Eugène Courvoisier**, au Locle, est Eugène Courvoisier, du Locle et y domicilié. Genre de commerce: Imprimerie typographique, librairie, papeterie, fournitures de bureaux et d'écoles. Rue du Pont, 334.

6 avril. Le chef de la maison **A la Ménagère**, au Locle, est Gabriel Cuccini, de Varzo (Italie), domicilié au Locle. Genre de commerce: Ferblantier, lampiste, broserie, articles de ménage. Rue de la Couronne, 312.

6 avril. Le chef de la maison **Léodegar Zully**, au Locle, est Léodegar Zully, de Sursee (Lucerne), domicilié au Locle. Genre de commerce: Maître serrurier.

6 avril. Le chef de la maison **Henri Brunner**, au Locle, est Henri Brunner, de Iseltwald (Berne), domicilié au Locle. Genre de commerce: Agriculteur. Monts orientaux (Locle), 685.

6 avril. Le chef de la maison **Jean Brunner**, au Locle, est Jean Brunner, de Iseltwald (Berne), domicilié aux Cernayes (Locle). Genre de commerce: Agriculteur. Cernayes (Locle), 414.

6 avril. Le chef de la maison **Héloïse Veuve Lugand**, au Bouclon (Locle), est Héloïse Lugand née Jeanneret, originaire de France, domiciliée au Bouclon (Locle). Genre de commerce: Lainages et lainerie.

6 avril. Le chef de la maison **J. Négro**, au Locle, est Jean Jacques Dominique Negro, de Locana (Italie), domicilié au Locle. Genre de commerce: Maître serrurier. Rue de la Côte, 202.

6 avril. Le chef de la maison **Fritz Grandjean**, au Locle, est Fritz Henri Grandjean Perrenoud Comtesse, de la Sagne et des Ponts, domicilié au Locle. Genre de commerce: Fabrique de fourchettes de montres. Progrès, 62.

6 avril. Le chef de la maison **J. Albert Pignet**, au Locle, est Jules Albert Pignet, du Chenit (Vallée de Joux), domicilié au Locle. Genre de commerce: Fabricant de ressorts timbres, de tirages et emboîtages. Vente et achat de mouvements de la Vallée. Crêt Vaillant, 133.

6 avril. Le chef de la maison **Henri Sandoz**, au Locle, est Henri Frédéric Sandoz, du Locle et y domicilié. Genre de commerce: Horloger emboîteur. Rue des Envers, 342.

6 avril. Le chef de la maison **Charles Montandon**, au Cachot, est Charles Montandon, du Locle, domicilié au Cachot (Locle). Genre de commerce: Epicerie, aunages.

6 avril. Le chef de la maison **Deméter Menti**, aux Ponts, est Deméter Menti, de Wollerau (Schwyz), domicilié aux Ponts. Genre de commerce: Maître ferblantier.

District du Val-de-Travers.

2 avril. Le chef de la maison **Edouard Perret**, à Fleurier, est Charles Edouard Perret Gentil, de la Chaux-de-Fonds, domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Adoucissements nickel. Cette maison a été fondée avant le 1^{er} janvier 1883. Bureaux: Rue de Buttes, n° 15.

2 avril. Le chef de la maison **Emile Elser**, à Fleurier, est Emile Elser, de Gossau (St-Gall), domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Fabricant d'assortiments. Bureaux: Rue de Buttes, n° 9.

2 avril. Le chef de la maison **D. Lebet & fils Victor**, à Buttes, est Alphonse Lebet, de Buttes, domicilié à Constantinople. Genre de commerce: Fabrication d'horlogerie. Cette maison est antérieure au 1^{er} janvier 1883. Bureaux: A Buttes.

2 avril. Le chef de la maison **Théophile Richiger**, à Fleurier, est Théophile Richiger, de Rohrbach (Berne), domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Fabricant de meubles. Bureaux: Rue de l'Industrie, n° 19.

2 avril. Louis Gilardi, de Brusnengo (Italie), et François Piazzale, de Crevacuore (Italie), les deux domiciliés à Fleurier, ont constitué à Fleurier, sous la raison sociale **Gilardi et Piazzale**, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Gypseurs et peintres en bâtiments. Bureaux: Rue du Grenier, n° 13.

2 avril. Le chef de la maison **Jules Jequier**, à Fleurier, est Jules-Samuel Jequier, de Fleurier et y domicilié. Genre de commerce: Fabricant d'horlogerie. Bureaux: Grande Rue, n° 3.

2 avril. Le chef de la maison **L. Bourquin**, à Fleurier, est Louise Bourquin, de Sonvillier (Berne), domiciliée à Fleurier. Genre de commerce: Fabricant de cadrans de montres. Cette maison est antérieure au 1^{er} janvier 1883. Bureaux: Rue du Grenier, n° 13.

2 avril. La maison **L. Bourquin**, à Fleurier, donne *procuration* à Léon Bourquin, de Sonvillier (Berne), domicilié à Fleurier.

2 avril. Le chef de la maison **Samuel Henny**, à Fleurier, est Samuel Henny, de Belpberg (Berne), domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Fabricant de ressorts de montres. Bureaux: Rue de l'Industrie, n° 2.

2 avril. Le chef de la maison **Léon Lebet**, à Buttes, est Léon Adolphe Lebet, de Buttes, domicilié à Buttes. Genre de commerce: Fabricant d'échappements. Bureaux: Grande Rue.

2 avril. Le chef de la maison **Veuve Tho' Lees**, à Fleurier, est Fanny Lees, de Tamworth (Angleterre), domiciliée à Fleurier. Cette maison est antérieure au 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Fabrique d'horlogerie. Bureaux: Rue de l'Industrie, n° 17.

2 avril. La maison **Veuve Tho' Lees**, à Fleurier, donne *procuration* à William-Auguste Lees, de Tamworth (Angleterre), domicilié à Fleurier.

2 avril. Le chef de la maison **Marie Waelti**, à Fleurier, est Dame Veuve Marie Waelti, de Biren (Berne), domiciliée à Fleurier. Genre de commerce: Ferblanterie. Bureaux: Rue du Perron, n° 6.

2 avril. Charles-Emile et Charles-Ami Perrenoud, les deux de la Sagne et des Ponts, les deux domiciliés à Fleurier, ont constitué à Fleurier, sous la raison sociale **Perrenoud frères**, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Fabrique d'échappements cylindre. Bureaux: Rue de Buttes, n° 10.

2 avril. Le chef de la maison **L. Magnin**, aux Bayards, est Louis François Magnin, de Pontarlier (France), domicilié aux Bayards. Genre de commerce: Hôtel et épicerie. Bureaux: Hôtel de l'Union au Grand Bayard.

2 avril. Le chef de la maison **Camille Arnold Hainard**, aux Bayards, est Camille-Arnold Hainard, des Bayards et y domicilié. Genre de commerce: Epicerie et mercerie, clouterie et commerce de bois. Bureaux: Quartier de Bise au Grand Bayard.

2 avril. Le chef de la maison **Jacob Bähler**, aux Bayards, est Jacob Bähler, de Uebeschi (Berne), domicilié aux Bayards. Genre de commerce: Charcuterie et café. Bureaux: Quartier du Milieu aux Bayards.

2 avril. Le chef de la maison **L^e Matthey C^{ie}**, aux Bayards, est Louis Matthey, du Locle et de la Brévine, domicilié aux Bayards. Genre de commerce: Outils et fournitures d'horlogerie. Bureaux: Quartier de Bise au Grand Bayard.

2 avril. Le chef de la maison **Ch^{ies} Matthey Doret**, aux Verrières, est Charles Matthey, du Locle et de la Brévine, domicilié aux Verrières. Genre de commerce: Hôtel et café. Bureaux: Croix Blanche aux Verrières.

2 avril. Le chef de la maison **J. Kunzi**, à Couvet, est Jacob Kunzi, de Jaberg (Berne), domicilié à Couvet. Genre de commerce: Terrinier et commerce d'annages. Bureaux: Au Quarre.

2 avril. Michel Baud, Jeanne Baud et François Baud, de Habère Lullin (Haute-Savoie), les trois domiciliés à Fleurier, ont constitué à Fleurier, sous la raison sociale **Baud frères**, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Quincaillerie, mercerie et annages. Bureaux: Grande Rue, 12.

2 avril. Le chef de la maison **Fritz Borel**, à Fleurier, est Fritz James Borel, de Neuchâtel et Couvet, domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Commerce d'horlogerie. Bureaux: Rue de l'Industrie, n° 16.

2 avril. Le chef de la maison **Lucien Favre**, à Fleurier, est Georges-Lucien Favre, de Bonvillars (Vaud), domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Fabrique d'assortiments en tous genres (horlogerie). Bureaux: Rue de l'Industrie, n° 16.

3 avril. Le chef de la maison **Ernest Bäeny**, à Fleurier, est Gaspard-Ernest Bäeny, de Uerkheim (Argovie), domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Coiffeur, achat et vente de cheveux, parfumerie, tabacs et cigares. Magasin: Rue de l'Hôpital, n° 26.

3 avril. Le chef de la maison **Eug. Juvet Rosselet**, à Buttes, est Gustave-Eugène Juvet, de Buttes et y domicilié. Genre de commerce: Fabrique d'horlogerie. Bureaux: Maison de la Poste, à Buttes.

3 avril. Le chef de la maison **Fritz Gutknecht**, à Buttes, est Fritz Gutknecht, de Agriswyl (Fribourg), domicilié à Buttes. Genre de commerce: Scierie, achat et vente de bois, meunerie. Bureaux: Au Moulin, à Buttes.

3 avril. Le chef de la maison **Fréd. Meyer**, aux Verrières, est Jean Frédéric Meyer, de Tannenkirch (Grand-Duché de Bade), domicilié aux Verrières. Genre de commerce: Marchand-tailleur, chapellerie, chemiserie, blouses et tricots, fournitures pour tailleurs et tailleuses. Bureaux: Quartier du Grand Bourgeau, aux Verrières.

3 avril. Louis Justin Mosset, de Villiers (Neuchâtel), et Georges Décombaz, de Savigny (Vaud), domiciliés tous deux à Fleurier, ont constitué à Fleurier, sous la raison sociale **Moulet & C^{ie}**, une société en commandite, commencée avant le 1^{er} janvier 1883, dans laquelle Louis Justin Mosset est associé indéfiniment responsable et Georges Décombaz associé commanditaire pour une commandite de quinze mille francs. Genre de commerce: Fabrique d'extraits d'absinthe et liqueurs fines. Bureaux: Rue du Pont, n° 1.

3 avril. Ami César Leuba-Jequier, César Leuba, Charles Leuba et Jean Leuba, tous quatre de Buttes et domiciliés à Fleurier, ont constitué à Fleurier, sous la raison sociale **Ami Leuba-Jequier & fils**, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Fabrique d'horlogerie et de chaînes à fusée. Bureaux: Rue du Sapin, n° 2.

3 avril. Eugène-Matthieu Vaucher et Louis-Jules Vaucher, les deux de Fleurier, domiciliés à Fleurier, sous la raison sociale **Jules Vaucher** ont constitué à Fleurier, une société en nom collectif, commencée avant le 1^{er} janvier 1883. Genre de commerce: Entrepreneurs menuisiers, ébénistes. — Louis Jules Vaucher est seul autorisé à représenter la société. Bureaux: Rue du Perron, n° 4.

3 avril. Le chef de la maison **Louis Blaser**, à Fleurier, est Louis Blaser, de Trub (Berne), domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Décorateur en tous genres de boîtes et cuvettes. Bureaux: Rue du Jet d'Eau, n° 4.

3 avril. Le chef de la maison **Nicolas Perona**, à Buttes, est Nicolas-Brusa Perona, de Buttes et y domicilié. Genre de commerce: Entrepreneur, maçonnerie. Bureaux: Milieu du Village.

3 avril. Le chef de la maison **Louis Jeanneret**, à Fleurier, est Justin Louis Jeanneret, de Travers, domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Prothèse dentaire et dentifrices. Bureaux: Place du Marché, n° 11.

3 avril. Le chef de la maison **J. A. Bertschinger**, à Fleurier, est Jean Auguste Bertschinger, de Lenzbourg (Argovie), domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Articles en nickel et nickelés. Bureaux: A Belle Ile, près Fleurier.

3 avril. Le chef de la maison **Ami Duvanel**, à Fleurier, est Ami-Louis Duvanel, de Brot-dessous, domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Fabricant de cadrans de montres. Bureaux: Rue du Perron, n° 14.

3 avril. Le chef de la maison **C. Thiébaud Jeanneret**, à Fleurier, est Cécile Thiébaud Jeanneret, de Brot-dessus, domiciliée à Fleurier. Genre de commerce: Epicerie, mercerie et chaussures. Bureaux: Rue de Buttes, n° 5.

3 avril. Le chef de la maison **Rod. Irlot**, à Fleurier, est Jean Rodolphe Irlot, de Douanne (Berne), domicilié à Buttes. Genre de commerce: Charpentier (constructions). Bureaux: Rue des Moulins, n° 12.

3 avril. Le chef de la maison **P^{re} Trachsel**, à Buttes, est Pierre Trachsel, de la Lenk (Berne), domicilié à Buttes. Genre de commerce: Achat et vente de beurre et fromage. Bureaux: Au Faubourg.

3 avril. Le chef de la maison **A. Benguerel**, à Fleurier, est Arnold Benguerel, de Fontainemelon, domicilié à Fleurier. Genre de commerce: Chapellerie et pâtes d'Italie. Bureaux: Rue de l'Industrie, n° 17.

3 avril. Le chef de la maison **Fritz Reymond Haberbush**, au Pont de la Roche (St-Sulpice), est Fritz Ulysse Reymond, du Grand Bayard, domicilié au Pont de la Roche (St-Sulpice). Genre de commerce: Café-restaurant. Bureaux: Au Pont de la Roche.

3 avril. Le chef de la maison **Henri Haberbush**, au Pont de la Roche (St-Sulpice), est Henri Louis Haberbush, de St-Sulpice, domicilié au Pont de la Roche, rière St-Sulpice. Genre de commerce: Meunerie, marchand de bois et agriculteur.

Kanton Genf — Canton de Genève — Cantone di Ginevra

Rectification. Inscription n° 995 Société coopérative des ouvriers plâtriers-peintres (Feuille officielle II, p. 604). Au lieu de: Les membres du conseil d'administration sont: MM. Multone Jean, Umiglia Marena Pierre, les deux domiciliés à Genève, lire: Les membres du conseil d'administration sont: MM. **Multone Jean et Marena Pierre**, tous deux domiciliés à Genève.

Le bureau du registre du commerce de Genève.

1883. 9 avril. Le chef de la maison **C. Fulpius**, à Genève, est Gabriel Ludovic Charles Fulpius, de Genève, y domicilié. Genre de commerce: Quincaillerie et jouets en gros. Bureaux et magasins: 30, Boulevard Helvétique.

9 avril. Marc Delimoges et Eugène Delimoges, tous deux de Genève et y domiciliés, y ont constitué, antérieurement au 1^{er} janvier 1883, sous la raison sociale **M^r Delimoges & Fils**, une société en nom collectif. Genre de commerce: Charpente et menuiserie. Bureaux: 173, Rue de l'Ecole (aux Pâquis).

9 avril. Le chef de la maison **David Art**, à Genève, est David Art, de Genève, y domicilié. Genre de commerce: Décorateur de boîtes d'or. Bureau et atelier: 4, Rue Berthelier.